



PLAN DE CLASSEMENT DES ARBRES

Dossier présenté par : Le bureau Paysagiste - architectes-paysagistes SIA rue de la Louve 12 - 1003 Lausanne et le Service d'Urbanisme de Pully Transmis à la Municipalité le : 19 juin 2003	Approuvé par la Municipalité de Pully dans sa séance du : 23 juin 2003 Le Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement G. Raichen
Déposé à l'archivé publique à la Direction de l'Urbanisme et de l'Environnement du : 12 SEP 2003 Au nom de la Municipalité 13 OCT 2003	
Le Syndic J.-F. Thomery	La Secrétaire C. Martin
Adopté par le Conseil Communal de Pully dans sa séance du : 24 MARS 2004	Approuvé par le Département de la sécurité et de l'environnement : 26 JUIN 2004
La Présidente Secrétaire	Le Chef du Département

Légende



zone forestière
représentée à titre indicatif



secteurs localisés

- 18- Chamblandes-Ouest
- 23- Campagne de Pierraz Portay
- 38- Route du port
- 41- Verte-rive



B2/48

arbres classés

figurant dans le répertoire des arbres classés

échelle 1:5000

figurent en rouge, les amendements votés
par le Conseil communal le 24 mars 2004

